Le sens des transformations sociétales

Par Alain CAMBIER

Docteur en philosophie, chercheur associé UMR 8163 « Savoirs, textes, langage » Professeur en classes préparatoires, Faidherbe-Lille

Le 23 avril 2013, l'Assemblée nationale a voté la loi autorisant « le mariage pour tous » : la France est ainsi devenue le 14ème pays au monde à ouvrir le mariage aux couples homosexuels et le 8ème en Europe. Mais c'est aussi en France que l'opposition à la reconnaissance de ce droit a mobilisé de manière disproportionnée et ahurissante les forces les plus virulemment conservatrices, comme si les transformations sociétales ne pouvaient encore être prises en compte dans ce pays. L'ironie de cette histoire est qu'elle révélait la confusion entretenue par les opposants entre tradition et institution, au point de mélanger religion et institutionnalisation civile du mariage. C'est pourtant celle-ci qui, par sa forme contractuelle désacralisée, permet d'unir sans préjugés deux personnes devant la loi, de s'en libérer s'il le faut par le divorce, et interdit la polygamie promue, en revanche, par certaines religions.

La été admis dans la langue française à partir de 1972, dans le contexte d'une émancipation décisive des mœurs. Le sociétal implique directement la vie sociale dans sa façon d'être perçue par ses protagonistes. D'un point de vue théorique, l'étude du sociétal concentre les paradoxes de l'objet des sciences humaines qui n'est autre que le sujet humain.

Le phénomène sociétal requiert une approche sociologique spécifique

S'intéresser sociologiquement au sociétal suppose de s'affranchir d'une approche objectiviste des faits sociaux qui prétendrait les étudier « comme des choses » et ne faire jouer aucun rôle aux états de conscience individuels 1. L'individu est alors réduit à n'être que le support d'une structure. Dans ce cas, la prise en compte du sociétal s'avère impossible, puisqu'elle implique de prendre en compte la façon dont les individus vivent leur situation sociale, la perçoivent et la ressentent. Bien plus, le repérage de phénomènes anomiques et leur traitement est conçu, dans la méthode objectiviste, comme relevant d'un observateur en surplomb, extérieur aux faits sociaux. Or, pour saisir les enjeux sociétaux, il faut nécessairement passer d'une méthode explicative à une méthode compréhensive 2, afin de prendre en charge avec finesse le « vécu » des protagonistes. Il s'agit donc de renoncer à se contenter de mettre au jour une causalité structurale, afin de respecter la « grammaire des

parmi les faits sociaux antécédents, et non parmi les états de la conscience indi-

viduelle ».

raisons » 3 que les individus se donnent pour interagir. Déjà Montesquieu avait souligné le décalage que fait subir aux faits sociaux l'opinion même des individus sur leur situation. Il distinguait, par exemple, une tyrannie réelle et une tyrannie d'opinion : la première consiste dans la violence objective d'un gouvernement; la seconde peut « se faire sentir » à propos de quelques interdictions symboliques apparemment mineures 4. Pourtant, la tyrannie « ressentie » peut parfois apparaître plus insupportable qu'une violence objectivement exercée. Cette approche ouvre la voie à une conception phénoménologique de la sociologie qui vise à aborder les problèmes tels qu'ils se présentent aux yeux de ceux qui y sont confrontés, sans y voir nécessairement l'effet d'illusions subjectives. Ainsi en est-il de la psycho-sociologie de Simmel qui refuse de poser les problèmes en termes d'infrastructures et de superstructures, mais préfère « déceler dans chaque détail de la vie le sens global de celle-ci » 5. Pour ce dernier, la société est fondamentalement tributaire des processus labiles d'interactions microsociologiques. Une société existe là où un nombre d'individus, avec leurs histoires et leurs valeurs, entrent en interaction ⁶. Il s'agit ici de mettre l'accent sur la co-construction des individus et de la société et donc sur la possibilité de formes nouvelles de socialisation. Dès lors, la notion même d'anomie change de sens. Déjà, Jean-Marie Guyau 7 avait développé une tout autre interprétation que celle de Durkheim des phéno-

⁵ Simmel, *Phi*¹ Cf. Émile Durkheim, *Les Règles de la méthode sociologique*, chap. 2, éd. PUF.

Dans le chap. 5, il précise : « La cause déterminante d'un fait social doit être cherchée de son objet.

² À la fin du XIX^{ème} siècle, des philosophes allemands, et surtout W. Dilthey, réagirent contre les excès positivistes : d'où l'opposition entre *erklären* (expliquer) et *verstehen* (à la fois comprendre et interpréter).

³ Cf. Wittgenstein, Le Cahier bleu et le cahier brun, éd Gallimard, 1996.

⁴ Cf. l'exemple du tsar Pierre 1^{er} qui avait obligé les Moscovites à se faire couper la barbe (*De l'Esprit des lois*, Livre XIX, chap. 14).

⁵ Simmel, *Philosophie de* l'argent, éd. Payot, p. 16. Pour Georg Simmel, la compréhension implique la recréation, dans l'esprit du savant, de l'atmosphère mentale de son obiet.

⁶ Simmel recourt au concept de *Vergesellschaftung* qui désigne littéralement le « faire société » ou « sociation ».

⁷ Jean-Marie Guyau, *Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction* (1885), éd. Payot, 2012.

mènes anomiques : ceux-ci ne résultent pas nécessairement de troubles statistiques, mais révèlent plutôt des expériences de sociabilités jusque-là inconnues.

L'inépuisable effervescence du sociétal face aux rigidités institutionnelles

Le sociétal est le creuset de nouvelles formes de socialité, expérimentées par les acteurs eux-mêmes de la vie sociale. Il renvoie à l'effervescence du jeu des interactions en tant que substrat vivant de la société. Il témoigne que le concept de société ne peut être holiste, mais graduel, et qu'il renvoie toujours à une réalité en devenir. Prenons l'exemple des NTIC : elles apparaissent comme les vecteurs de nouvelles formes de communautés avec Facebook ou les blogs. Elles favorisent le vagabondage identitaire et le nomadisme entre les différents cercles sociaux : les lignes de démarcation sociale sont subverties. Dès lors, les communautés anciennes que représentent la famille traditionnelle, la paroisse, le parti politique, voire l'État, demandent à être repensées : il ne s'agit pas tant de s'adapter que d'inventer 8. Alors que l'État organise la société de manière verticale, le sociétal s'organise en réseaux. Bien plus, la question sociétale est aussi une réponse aux limites de la prise en charge classique de la question sociale. La prétention de traiter exclusivement d'en haut la question sociale a révélé son impuissance (le cas du RSA aujourd'hui en témoigne, puisque tous les individus qui y ont droit n'y font pas appel), voire ses effets pervers comme l'immixtion de la sphère publique dans la vie intime des ayants droit. N'oublions pas l'échec des révolutions politiques qui ont fait du traitement de la question sociale leur objectif premier, au détriment de la liberté 9. En revanche, les transformations sociétales témoignent de la puissance immanente des interactions individuelles et de la capacité des groupes à les styliser. Ainsi, la mode et le marketing se mettent à l'écoute des tendances émergentes dans les façons de s'apparaître les uns aux autres. L'ingéniosité de cette puissance contraste souvent avec l'inefficacité des méthodes officielles. Prenons l'exemple de la colocation : les raisons objectives de ce phénomène sociétal relèvent d'une situation de crise due à la conjonction de multiples facteurs économiques et politiques (paupérisation des jeunes et des retraités, absence criante depuis longtemps de politique sérieuse de construction de logements qui favorise la spéculation, etc.); mais la colocation est aussi une trouvaille sociétale pour affronter soi-même la crise et créer de nouvelles façons de tisser des solidarités. On pourrait multiplier les exemples comme celui du phénomène du covoiturage, des monnaies locales, du troc de services ou du succès du Bon coin... La « synesthésie sociétale » 10 rappelle que le sujet social est fondamentalement inachevé et se complète dans

des expériences relationnelles qui ne lui sont pas données, mais inventées et conquises.

La signification culturelle et politique des transformations sociétales

L'importance des questions sociétales est liée au développement de la société civile, c'est-à-dire la sphère non seulement des échanges économiques, mais aussi socio-culturels. Il serait éminemment réducteur de faire de la société civile le domaine exclusif de l'homo æconomicus armé de son entendement abstrait, égoïste et calculateur. La société civile est la source des innovations et des transformations, parce qu'elle est la sphère de l'initiative, des contradictions, et donc celle des contestations en vue de nouveaux droits des personnes. On a pu la définir comme la sphère des besoins, mais elle est aussi celle des désirs : elle est surtout celle de la vie sociale affranchie de la tutelle de la famille traditionnelle et de la rigidité de la puissance publique. L'État ne se conteste pas de lui-même : l'impulsion des remaniements et des ajustements lui vient donc en général d'ailleurs ; et, pour la plus grande partie, de la sphère de la société civile qui ne cesse de mettre en question les institutions figées et les raisons constituées. De ce point de vue, le mouvement pour la légalisation de l'IVG reste emblématique : l'avortement a toujours existé de fait dans les sociétés humaines, mais l'institutionnalisation de l'IVG n'a été possible que dans le contexte d'une société civile en plein essor. Aujourd'hui, les transformations sociétales permettent une nouvelle donne démocratique qui se traduit par la formation de collectifs informels dynamiques à l'origine de mouvements aussi puissants et divers que le « printemps arabe », les « indignés » ou les Anonymous... Les transformations sociétales témoignent de la vitalité des mœurs, entendues au sens strict comme des modes de vie fondés sur le principe de la liberté des personnes. Non, les mœurs ne sont pas nécessairement sources de crispations parochiales traditionalistes : elles désignent le champ des usages et ceux-ci sont d'abord l'effet de l'ingéniosité – l'ingenium – des hommes, de l'esprit non plus d'une nation, mais de communautés humaines marquées précisément du sceau de l'ouverture. Alors, comme l'avait déjà fait Montesquieu, il faut saluer ceux qui rétablissent un cercle vertueux entre les lois et les mœurs, quand les lois viennent garantir et favoriser l'inspiration des mœurs, plutôt que de la réprimer. Aussi, nous souscrivons à la remarque de Montesquieu : si « les coutumes d'un peuple esclave sont une partie de sa servitude », les façons de vivre d'un peuple libre « sont une partie de sa liberté » 11.

⁸ Sur ce point, cf. le dernier ouvrage de Michel Serres, Petite Poucette, éd. Du Pommier, 2012.

⁹ Cf. Hannah Arendt, Essai sur la révolution, éd. Tel-Gallimard, 1985.

¹⁰ L'expression est du sociologue Michel Maffesoli.

¹¹ Montesquieu, *De l'esprit des lois,* livre XIX, chapitre 27 : cf. notre commentaire de cette citation et de ce chapitre-clé, dans *Montesquieu et la liberté,* éd. Hermann, 2010.